

Déconfinement. Fin du port du masque dans les cours d'écoles dès jeudi 17 juin

2 minutes

Mis en ligne le 16/06/2021 à 21:56

Matignon s'est finalement ravisé, après un avis favorable de la Haute Autorité de Santé. À partir de jeudi 17 juin 2021, le port du masque obligatoire levé dans les cours d'écoles.



Les annonces pleuvent mercredi 16 juin 2021, quelques heures après l'annonce de la levée du port du masque en extérieur et la fin du couvre-feu anticipé au 20 juin, [Matignon](#) a affirmé à [France Info](#) que dès jeudi, le port du masque ne serait plus obligatoire dans les cours d'écoles. Si les enfants sont concernés, les adultes (enseignants, animateurs...) pourront eux aussi retirer leur masque dans la cour.

Obligatoire en classe

Après un avis favorable de la Haute Autorité de santé (HAS), le gouvernement est revenu sur sa décision de compter les cours d'écoles comme des espaces de « *regroupement et de proximité* » et donc, de maintenir le port du masque. À l'extérieur, il ne sera donc plus obligatoire pendant les récréations et les temps de pause, mais des mesures de distanciations doivent toujours être appliquées et le masque reste obligatoire dans les lieux clos, comme les salles de classe.

.